

## Plus de droits de vote aux actionnaires dans les entreprises : LA bonne idée de la loi Macron



La fameuse loi Macron a beau être un projet fourre-tout, elle contient tout de même une excellente proposition : celle de donner plus de poids au vote des actionnaires de nos entreprises, ce qui les impliquerait d'avantage dans les projets qui nécessitent des investissements sur le long terme.

Avec Pascal-Emmanuel  
Gobry

La fameuse loi Macron est un projet fourre-tout, et c'est pour ça que je vais me concentrer sur une idée dont on parle ce matin, celle de donner plus de droits de vote dans les entreprises aux actionnaires de long terme.

En ce moment, cette idée fait parler d'elle car elle ne plaît pas à Renault-Nissan, dont le PDG pense qu'elle pourrait remettre en question le pacte d'actionnaire au coeur de cette alliance industrielle qui a si bien fonctionné.

Mais c'est un épiphénomène. En effet, cette réforme, si elle passe, aura des effets bien plus importants que simplement sur Renault-Nissan.

**Et cette réforme est une excellente idée.** En effet, si le système capitaliste, en règle générale, est sans aucun doute le meilleur pour créer des richesses, il est vrai que son problème principal est le court-termisme de ses acteurs, et notamment les actionnaires des entreprises cotées.

Aujourd'hui, le système donne très peu de raisons aux actionnaires de rester impliqués dans le long terme dans les entreprises, ce qui veut dire que **le management des entreprises est plus orienté sur le court terme.**

**C'est grave.** Le chercheur américain Clayton Christensen, reconnu comme le plus grand expert actuel de l'innovation, distingue trois types d'innovations : les innovations "empowering" (valorisantes), qui rendent des produits jusqu'alors accessibles à peu de gens à la masse (pensons à la Ford T, qui a transformé l'automobile d'un jouet pour riches à un moyen de locomotion de masse), les innovations "sustaining" (durables), qui créent de meilleures versions de produits déjà existants (pensons aux voitures hybrides et électriques par rapport aux voitures à essence), et enfin les innovations "efficiency" (d'efficacité), qui permettent de faire la même chose mais pour moins cher.

Si les trois types d'innovations sont importantes, et si il faut les trois, il y a une différence fondamentale entre les deux premières et la troisième. Ce sont les deux premières qui créent les vraies innovations de rupture. Or, un des problèmes du capitalisme des deux dernières décennies est qu'il s'est surtout concentré sur les innovations d'efficacité - faire la même chose pour moins cher - et moins sur les deux autres types d'innovations. Et la raison en est sans-doute le court-termisme des actionnaires : **ce type d'innovation donne des résultats rapides, alors que les deux premiers types demandent un investissement sur le long terme.**

---

On l'a vu au lendemain de la crise financière : dans l'après-crise, les profits des grandes entreprises ont augmenté - mais leur chiffre d'affaires est resté stable. Après plusieurs décennies, les grands groupes sont devenus experts à la baisse des coûts, et lorsque la crise est venue, pour booster leurs profits, au lieu de créer de nouveaux produits et de profiter de la crise pour prendre des parts de marché, ils ont réussi à baisser prodigieusement leurs coûts tout en faisant la même chose. Et les actionnaires les en ont récompensé. C'est le chômage et la stagnation économique qui en ont fait les frais.

Encourager les actionnaires à s'impliquer sur le long terme dans la gouvernance des entreprises est donc une excellente idée, et la réforme d'Emmanuel Macron va donc dans le bon sens.